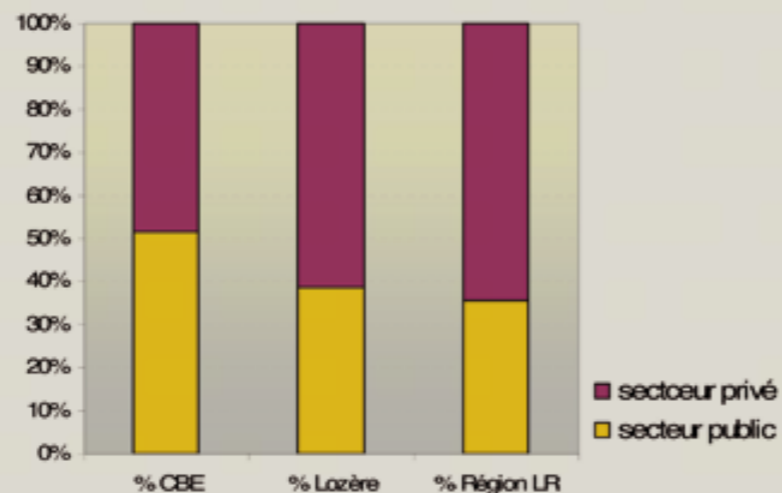


Le secteur public 1^{er} employeur du territoire !

- Part des secteurs public et privé dans l'emploi salarié

(Source : INSEE, RP 1999)

Sur la zone CBE, plus de la moitié des emplois salariés sont dans le secteur public, contrairement à la Lozère et au Languedoc-Roussillon, où la part des emplois salariés dans le secteur public atteint respectivement 38 % et 36 %.



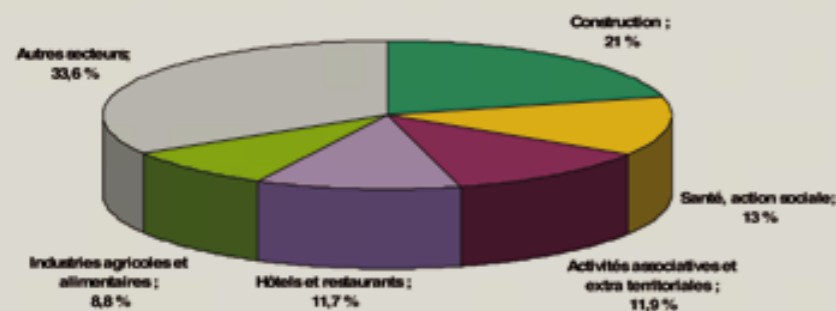
Problématique :

Dans la mesure où le secteur public est le premier employeur, la menace de fermeture des services publics comme les postes, les tribunaux, les écoles est un réel enjeu pour le territoire... Si les services publics ferment, il y aura suppression de nombreux emplois et diminution de l'offre de services du territoire. Ce dernier élément est déterminant pour ceux qui vivent ici et les personnes qui souhaitent s'installer en milieu rural.

Le secteur privé : une répartition classique mais des activités moins diversifiées

- Secteurs dominants de l'emploi salarié

(Source : ASSEDIC, hors agriculture, hors secteur public)



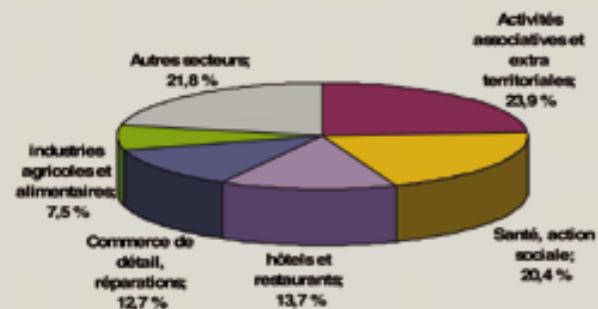
À NOTER

- Les commerces de détails, qui sont majoritaires en Languedoc-Roussillon, ne sont pas représentés parmi les secteurs dominants en terme d'employeurs, alors que leur nombre est élevé sur le territoire.

- Une répartition sexuée classique : le secteur associatif : premier employeur des femmes, et le bâtiment pour les hommes.

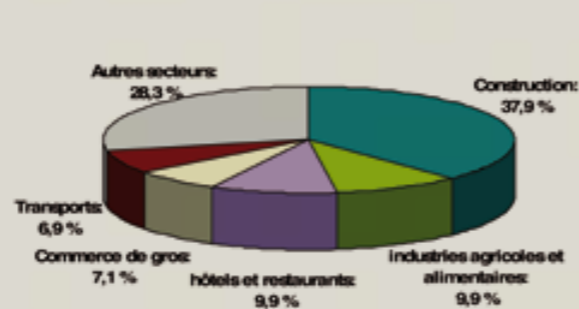
- Secteurs dominants - emploi - Femmes

(Source : ASSEDIC, hors agriculture, hors secteur public)



- Secteurs dominants - emploi - Hommes

(Source : ASSEDIC, hors agriculture, hors secteur public)



- 4 salariés hommes sur dix dans le bâtiment !

À RETENIR

- Le secteur public, premier employeur
- Un emploi salarié important : une majorité d'employés et peu de postes à responsabilité
- Agriculteurs et artisans, catégories socioprofessionnelles plus importantes qu'ailleurs
- Une forte précarité de l'emploi, les femmes plus particulièrement touchées
- Un taux de chômage important.



Décembre 2007

Diagnostic territorial du CBE des Cévennes

Fiche thématique n°2 :

Structure de l'emploi

« Le public, premier employeur du territoire »

« Une forte précarité de l'emploi, les femmes plus particulièrement touchées »



C.B.E des Cévennes
Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes
1 place Paul Comte
48 400 Florac (Lozère)

Tel : 04.66.45.26.38
Fax : 04.66.45.50.49
c.b.e.cevennes@wanadoo.fr
www.cbecevennes.org

Réalisé dans le cadre du programme «Emploi et Territoires», avec le soutien de :



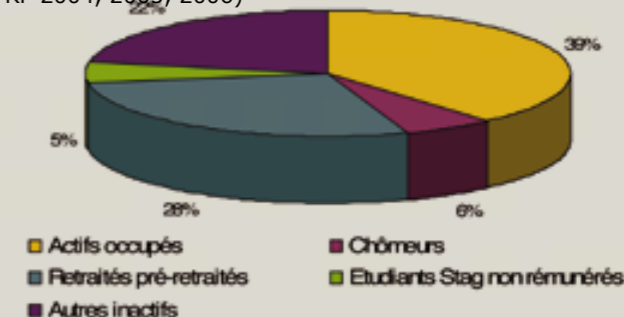
Réalisation : arconedia.fr

Moins d'actifs occupés et plus de chômage

Ce graphique présente la part des chômeurs et des inactifs sur la population totale, comparé à la part d'actifs occupés.

- La population active et inactive

(Source : INSEE, RP 2004, 2005, 2006)



- Sur le CBE :

3564 actifs = actifs occupés + chômeurs

4697 inactifs = retraités et préretraités + étudiants et stagiaires non rémunérés + autres inactifs

- Actifs occupés : 38,5%
- Chômeurs : 6,1%
- Retraités et préretraités : 28%
- Etudiants et stagiaires non rémunérés : 5,3%
- Autres inactifs : 22,1%. Cette population comprend les personnes sans activité entre 15 et 64 ans.

- Comparé à la Lozère, il y a moins d'actifs occupés sur le territoire du CBE et plus de chômage.

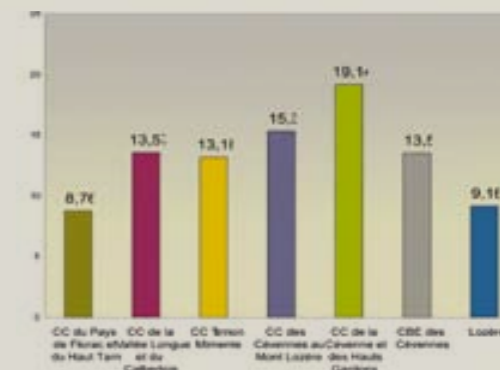
Comparé à la Lozère, il y a moins d'actifs occupés sur le territoire du CBE et plus de chômage.

D'après le recensement évolutif effectué par l'INSEE (c'est-à-dire selon la déclaration des personnes interrogées), le taux de chômage n'a pas évolué entre 1999 et le dernier recensement évolutif, stagnant à 13,5%, ce qui reste élevé comparé à la moyenne du département qui est de 9 % selon les mêmes calculs.

Voici cette répartition selon les communautés de communes du territoire du CBE des Cévennes :

Taux de chômage par communauté de communes

(source : INSEE, RP 2004, 2005, 2006)



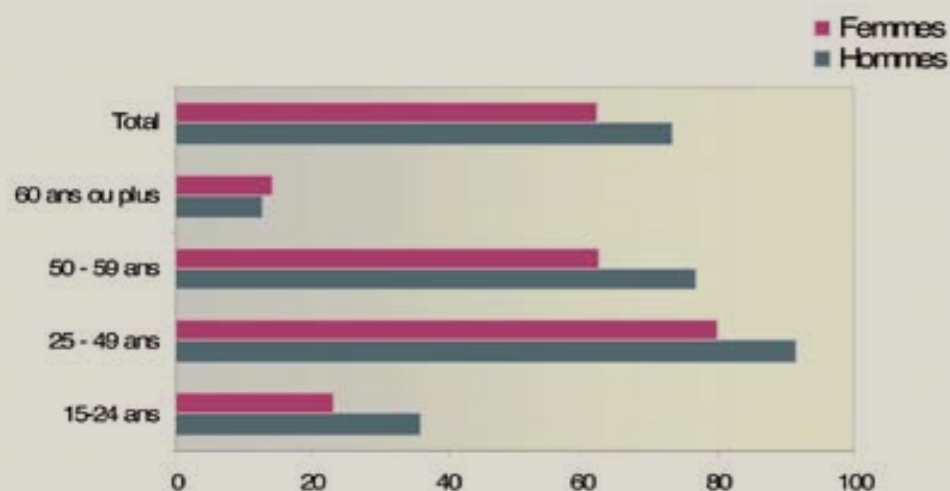
A titre d'information, on comptait sur le territoire CBE fin 2006 : 302 demandeurs d'emploi en fin de mois (inscrits à l'ANPE et cherchant un emploi à plein temps en CDI) dont 141 femmes et 161 hommes.

Définitions

- **Population active** = population ayant un emploi, les chômeurs et militaires du contingent
- **Taux d'activité** = % de personnes actives dans la population pour une classe d'âge donnée
- **Actifs occupés** : personnes détenant un emploi.
- **Chômeurs** : dans le recensement, sont classées comme chômeurs les personnes qui se sont déclarées comme telles (qu'elles soient inscrites ou non à l'ANPE) et qui ont déclaré par ailleurs rechercher un emploi.
- **Taux de chômage** : le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).
- **Part de chômage** : proportion de chômeurs dans la population totale.

- Taux d'activité de la population par tranche d'âge et par sexe

(Source : INSEE, RP 1999)



Le taux d'activité sur le territoire CBE est conforme à celui de la région ou du département, avec un taux d'activité des femmes toujours moindre.

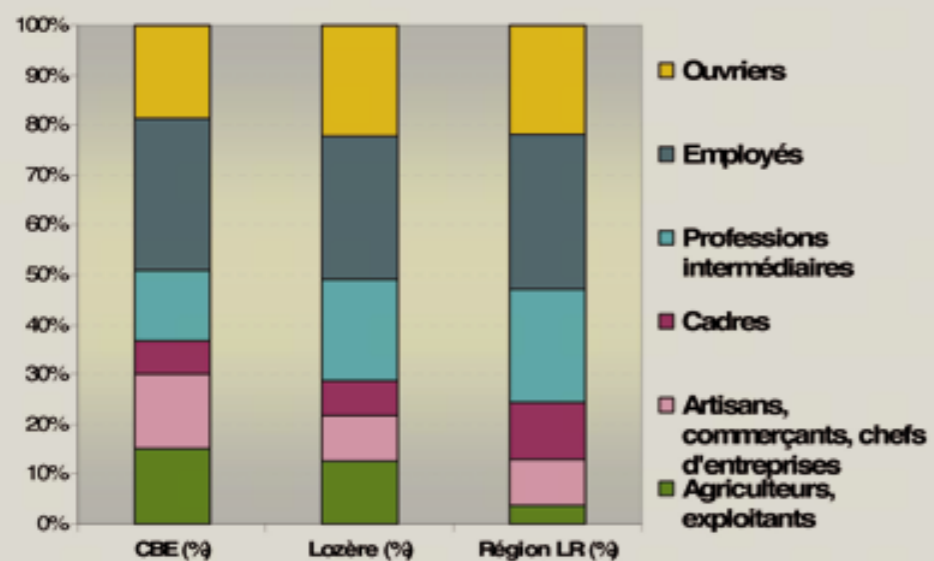
Plus d'agriculteurs, d'artisans, de commerçants et d'entrepreneurs

Définition

• PCS : Professions et Catégories Socioprofessionnelles : elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

- L'emploi par professions et catégories socio-professionnelles

(Source : INSEE, RP 1999)



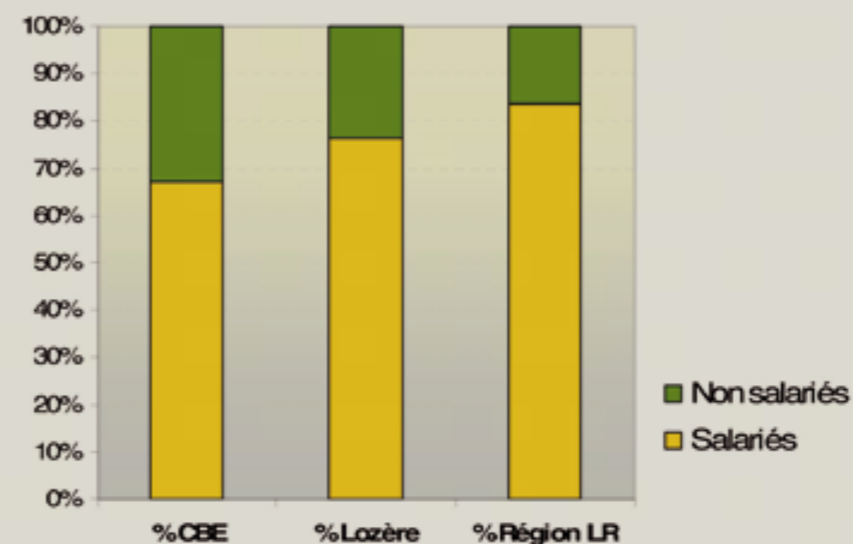
15,1% des actifs ont une activité agricole contre 12, 5% en Lozère et 3,7% en région Languedoc-Roussillon.

15,1 % des actifs sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprises contre 9,3% en Lozère et 9,2 % en région Languedoc-Roussillon.

Plus d'entrepreneurs et moins de salariés

- Statut de l'emploi

(Source : INSEE, RP 1999, exploitation au 1/4 au lieu de résidence)

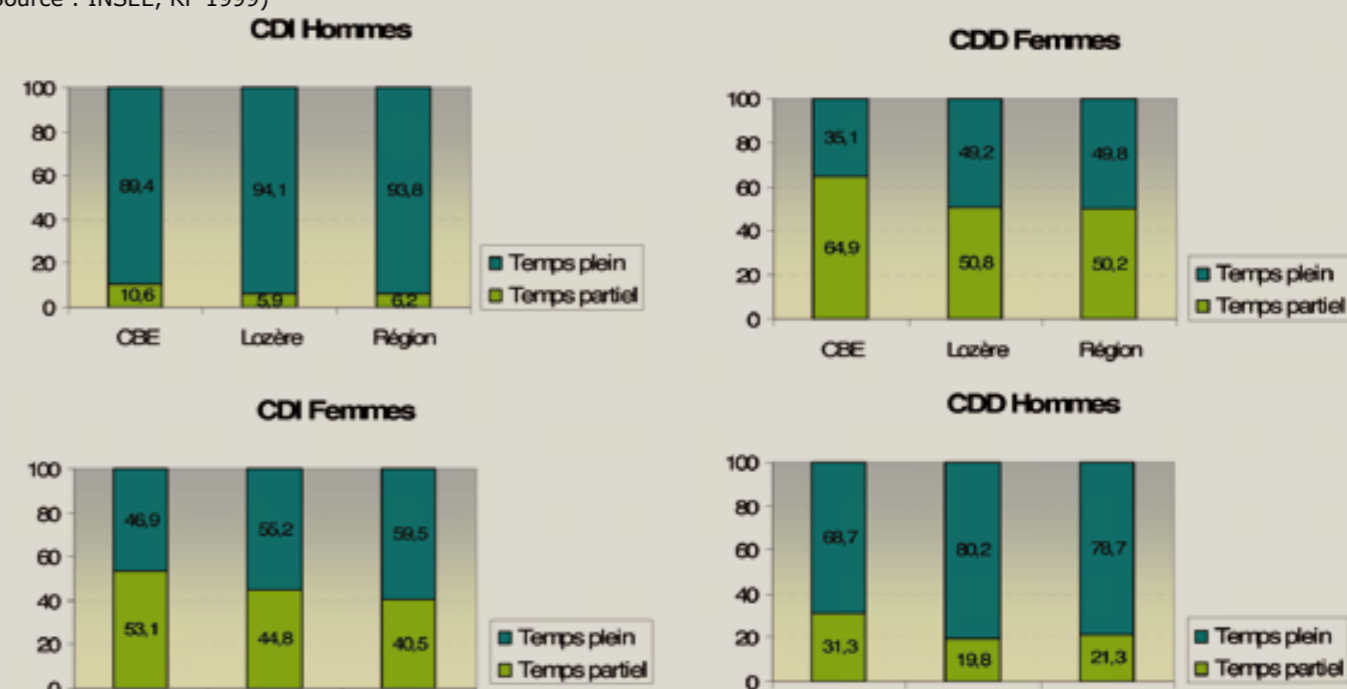


Sur le territoire CBE, la proportion d'emploi salarié est nettement moins importante que sur la Lozère et sur la région. De fait, l'emploi non salarié (les entrepreneurs, agriculteurs et les professions libérales) est plus important : 32,8 % sur le territoire CBE contre 23,4 % en Lozère et 16,4 % en région (sources INSEE).

Précarité de l'emploi des femmes

- Temps plein / Temps partiel

(Source : INSEE, RP 1999)



- Plus de temps partiel qu'en Lozère et en Languedoc-Roussillon

- Précarité de l'emploi des femmes :

- pour les CDI, quasiment deux fois moins de temps plein que les hommes : 46,9% pour les femmes contre 89,4% pour les hommes.
- deux fois plus de CDD à temps partiel pour les femmes que pour les hommes : 65% pour les femmes, 31% pour les hommes.
- Une majorité de CDD à temps partiel pour les femmes sur le territoire CBE. Ce phénomène est nettement moins accentué en Lozère et en région.